

LA FEDERATION ROMANDE DES ARTS DE LA SCENE S'OPPOSE AVEC ENERGIE A L'INITIATIVE NO BILLAG – Votation du 4 mars 2018

Ce que dit vraiment l'initiative « No Billag » :

- interdiction à l'Etat de subventionner la radio ou la télévision, il ne sera donc pas possible d'utiliser les impôts pour le faire,
- interdiction à l'Etat d'exploiter des chaînes de radio ou de télévision,
- propose de vendre des concessions au plus offrant, permettant aux plus riches et aux plus puissants de dominer les médias les plus écoutés et regardés en Suisse.

Si l'initiative « No Billag » est acceptée, La Suisse s'interdirait d'avoir des radios et télévisions indépendantes et soutenues par la collectivité. Elle se priverait d'avoir une voix et des images qui parlent d'elle à ses citoyennes et citoyens.

L'initiative « No Billag » est dévastatrice :

Pour la culture, l'audiovisuel, le théâtre

La mission de service public comprend la contribution au développement de la culture. Les radios et télévisions locales et la SSR sont indispensables à la visibilité des activités culturelles et artistiques, tant au niveau national et régional que local.

Il est évident que les débats et la critique de l'actualité culturelle ne seraient pas couverts par des médias commerciaux.

90% des émissions de la SRF ne sont pas rentables. L'emprise commerciale sur les médias suisses aurait pour effet inéluctable un appauvrissement de l'offre. Les domaines économiques fragiles comme la culture et l'actualité des régions à faible population seront les premières victimes.

19 programmes de radio et de télévision romands seraient supprimés.

Pour la démocratie, l'économie et la Suisse romande

Elle ferait disparaître au moins 13'500 emplois, directs et indirects, dont 4'000 en Suisse romande. Les médias concessionnés jouent un rôle essentiel dans l'économie. La RTS est à elle seule en relation avec 3000 entreprises. Les emplois indirects seraient perdus dans les secteurs de l'audiovisuel, de la culture, du commerce local, des fournisseurs, des services techniques et informatiques.

Pourquoi financer nos médias par une redevance ? Le service public que nous connaissons est encadré par des lois validées par la population et il existe des mécanismes de contrôle. Avec la redevance, les citoyennes et citoyens s'assurent que les médias sont contrôlés par la population, et non par le pouvoir politique ni l'administration étatique. L'existence de médias avec une concession contrôlée nous protège de « fake-news » et autres excès de la concentration économique. Un impôt pourrait paraître plus équitable, mais il faut se rappeler que ce serait alors la politique qui déterminerait les budgets et que fatalement, celle-ci tenterait d'intervenir dans la ligne éditoriale des médias. La population romande ne paie que 23% des redevances totales collectées en Suisse alors que 33% de ces moyens reviennent aux médias francophones.